

Le sous-secrétaire assume la responsabilité globale de la politique et des opérations du Ministère. Le sous-secrétaire et le sous-secrétaire associé forment, avec les cinq sous-secrétaires adjoints, une équipe dont relèvent les principaux domaines de la politique étrangère. Ils constituent un ensemble connu sous le nom de Groupe des sous-secrétaires.

Afin de permettre à la haute administration de se consacrer entièrement à l'élaboration et à l'orientation des lignes de conduite, les opérations du Ministère ont été confiées il y a quelque temps, selon la politique établie, aux directeurs généraux d'un certain nombre de bureaux qui composent le gros du Ministère. Ces grandes unités, dont la création était le principal objectif de la réorganisation, rassemblent la plupart des directions du Ministère en trois catégories: *géographique, fonctionnelle, et administrative*. La caractéristique la plus frappante de cette structure est donc la décentralisation de la nouvelle organisation du Ministère. Le but de la nouvelle structure est d'exploiter les avantages qu'offre l'adoption du concept de la planification et de la gestion par pays. Ce concept facilite la distinction entre les questions qui appellent des décisions de la part de la haute administration et les questions qui peuvent faire l'objet de décisions au niveau administratif directement chargé de la conduite des opérations du Ministère.

#### Groupe des sous-secrétaires

Les responsabilités du sous-secrétaire sont étroitement liées à certaines fonctions qui doivent être exécutées sous le contrôle direct du groupe des sous-secrétaires comme les questions de sécurité et les relations avec le corps diplomatique. Le *Service de presse* est associé au groupe des sous-secrétaires. De plus, le *Secrétariat central* et le *Centre des opérations* assistent directement le groupe des sous-secrétaires et remplissent des fonctions de liaison et de coordination. Le directeur général du personnel fait fonction de conseiller spécial auprès du sous-secrétaire pour les nominations relatives au service à l'étranger et les questions connexes. Le *Groupe d'analyse politique* est chargé d'examiner les questions de plus grande portée. Il relève aussi directement du sous-secrétaire, tout comme le *Bureau de liaison (sécurité et renseignements)*, la *Direction du protocole*, le *Bureau des recherches spéciales*, le *Service d'inspection*, le *Conseiller en bilinguisme* du Ministère et le *Directeur des négociations aériennes*.

Le *Service de presse* s'occupe des relations du Ministère avec la presse, la radio et la télévision en ce qui concerne la politique étrangère du Canada. Il prépare les conférences de presse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et organise des services d'in-